

PRATIQUE ET TECHNIQUE DU DROIT PRIVÉ

Directeurs : Pr Clothilde GRARE-DIDIER et Pr David KREMER

PRÉSENTATION

Le parcours « Pratique et technique du droit privé » est une formation en quatre semestres de niveau Bac+5 qui vise à donner la maîtrise des notions structurantes du droit privé en s'appuyant sur une démarche pluridimensionnelle. Il s'adresse aux titulaires de licence en droit. A l'issue de la formation, grâce à la maîtrise des approches conceptuelles, pratiques et historiques, les bénéficiaires de la formation pourront s'adapter aux évolutions et à la diversité du droit privé.

OBJECTIFS

L'objectif scientifique du parcours est de donner un socle de connaissances théoriques et pratiques de haut niveau en droit privé et en histoire du droit. A côté de l'objectif d'une formation théorique de haut niveau, la mention poursuit aussi un objectif de formation professionnalisante d'excellence. L'objectif n'est pas la recherche d'une exhaustivité des connaissances sur un champ étroit, exposée à un risque d'obsolescence rapide, mais la maîtrise approfondie des notions qui sont au cœur du droit privé depuis des siècles et qui sont appliquées dans ses différentes branches sous différentes variantes. La formation vise à donner des outils conceptuels et pratiques pérennes qui permettent de s'adapter à la diversité des champs du droit privé dans un contexte d'évolution appelée à s'accélérer.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, il est attendu que les étudiants maîtrisent les notions qui forment le socle du droit privé. Les connaissances transversales acquises dans le diplôme doivent permettre aux étudiants d'être des acteurs généralistes polyvalents de haut niveau au service des besoins juridiques des entreprises et des particuliers. La formation acquise doit leur permettre de s'adapter à un environnement professionnel en constante évolution.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation initiale

Le parcours est structuré en quatre semestres s'étalant sur deux années de formation. Les deux premiers semestres constituent un socle de formation académique. Les enseignements sont assurés par des intervenants académiques. Les deux derniers sont une spécialisation et un approfondissement sur les problématiques cruciales du domaine. Les enseignements sont partagés entre des intervenants académiques et des professionnels. Un stage (deux mois minimum) peut être réalisé en M2.

Volume horaire : 543h maximum en M1 et 236h maximum (hors stage et mémoire) en M2

Contact : scolarite.master@droit.parisdescartes.fr

SEMESTRE 1	ECTS	COEF.
UE 1 - 2 matières au choix	14	14
Régime général de l'obligation (36h CM et 15h TD) Droit des sociétés commerciales (36h CM et 15h TD) Droit des successions (36h CM et 15h TD)		
UE 2 - 1 matière au choix	3,5	3,5
Régime général de l'obligation (36h) Droit des sociétés commerciales (36h) Droit des successions (36h)		
UE 3 - Histoire du droit de la famille (36h)	3,5	3,5
UE 4 - 2 matière au choix	7	7
Histoire du droit des affaires et des relations sociales (36h) Droit civil de l'immeuble (36h) Droit des entreprises en difficulté (36h)		
UE 5 - Langues - 15h (1 au choix)	1	1
Anglais Allemand Espagnol		
UE 6 - Atelier recherche et analyse documentaire (10h)	1	1

SEMESTRE 2	ECTS	COEF.
UE 1 - 2 matières obligatoires	14	14
Droit des régimes matrimoniaux et du PACS (36h CM et 15h TD) Droit international privé 2 (36h CM et 15h TD)		
UE 2 - 2 matières obligatoires	7	7
Histoire de la Justice (36h) Protection des personnes vulnérables (36h)		
UE 3 - 1 matière au choix	3,5	3,5
Histoire des systèmes juridiques européens (36h) Voies d'exécution (36h)		
UE 4 - 1 matière au choix	3,5	3,5
Droit des libéralités (36h) Droit de la propriété intellectuelle (36h)		
UE 5 - Introduction aux cultures de common law (36h)	1	1
UE 6 - 1 matière au choix	1	1
Atelier de clinique juridique (26h) Atelier recherche et analyse documentaire (10h) Engagement étudiant Sport Stage - pratique professionnelle		

SEMESTRE 3	ECTS	COEF.
-------------------	-------------	--------------

Les sources et méthodes du droit privé	10	10
<i>Approche historique des sources et méthodes du droit privé (20h)</i>		
<i>Approche fondamentale des sources et méthodes du droit privé (20h)</i>		
<i>Approche pratique des sources et méthodes du droit privé (10h)</i>		
Lapersonne	10	10
<i>Approche historique de la notion de personne (20h)</i>		
<i>Approche fondamentale de la notion de personne (20h)</i>		
<i>Approche pratique de la notion de personne (10h)</i>		
1 UE au choix	10	10
<i>Atelier de clinique juridique (20h)</i>		
<i>Law of trust (12h)</i>		

SEMESTRE 4	ECTS	COEF.
La réalisation du droit - Procédure civile	10	10
<i>Approche historique de la réalisation du droit (20h)</i>		
<i>Approche fondamentale de la réalisation du droit (20h)</i>		
<i>Approche pratique de la réalisation du droit (10h)</i>		
Le patrimoine	10	10
<i>Approche historique de la notion de patrimoine (20h)</i>		
<i>Approche fondamentale de la notion de patrimoine (20h)</i>		
<i>Approche pratique de la notion de patrimoine (10h)</i>		
1 UE au choix	10	10
Stage et projets		
<i>Stage</i>		
<i>Conférences professionnelles (16h)</i>		
<i>Projets tutorés et événementiel</i>		
Mémoire et projets		
<i>Mémoire</i>		
<i>Conférences professionnelles (16h)</i>		
<i>Projets tutorés et événementiel</i>		